

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTÉRÊTS CANADIENS.

Rédacteur: J. C. TACHE.

Editeur-Propriétaire: J. T. BROUSSEAU.

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME.

La Papauté.

L'Union Alsacienne, revue que publient à Strasbourg de savants ecclésiastiques de cette ville dit L'Univers, contient dans ses dernières livraisons des correspondances que lui adresse de Rome l'un des professeurs du séminaire français. Nous citerons le passage suivant, où l'auteur répond à diverses objections contre certains usages de la cour romaine:

La gloire de Rome chrétienne se résume tout entière dans le Pape, chef de l'Eglise universelle, patriarche d'Occident, primat d'Italie, métropolitain de la province romaine, évêque de Rome et souverain temporel des Etats pontificaux.

Comme chef visible de l'Eglise, le Pape est connu de toute une catholique. C'est le successeur de Pierre, le vrai Vicaire de Jésus-Christ, le père et le docteur de tous les chrétiens, à qui seul a été confiée par Notre-Seigneur la plénitude de la puissance de régir et de gouverner l'Eglise universelle. C'est un autre Abel par sa primauté, un autre Noé par le droit de gouverner l'Arche, un autre Melchisédech par le rang qu'il tient entre les prêtres du Dieu vivant, un autre Abraham par la qualité de patriarche. Il réunit en sa personne la dignité d'Aaron, l'autorité de Moïse, la judicature de Saméel, la puissance de Pierre, l'onction de Jésus-Christ. Enfin, c'est le pasteur universel, non-seulement des brebis, mais des pasteurs eux-mêmes.

Tel est l'enseignement de la tradition chrétienne, et tel nous apparaît le Pape dans l'histoire du monde. Trois fois, depuis Saint Pierre jusqu'à nous, l'Europe a changé de face, et les plus grands trônes sont tombés; mais par un miracle continué le Pape est resté debout; il est le seul homme qui résiste à toutes les tempêtes, et traverse, immuable comme Dieu même, les révolutions des empires.

On a beaucoup disputé sur la nature de son pouvoir et l'étendue de ses prérogatives, que les uns passent pour avoir exagérées entre mesure, et que les autres dépriment sans raison. Les protestants nous accusent de faire du Pape un Dieu terrestre, couronné de gloire et disposant de la Bible et de l'évangile. C'est une erreur que l'hérésie a besoin de répandre pour justifier sa révolte et nourrir la haine qu'elle a soufflée dans les âmes. Il est bien notoire, en effet, et l'Eglise n'en fait mystère à personne, que l'autorité suprême du Pape, n'est pas le pouvoir arbitraire, et que, pour être au-dessus des lois humaines et de tous les hommes, il n'en est pas moins soumis, comme tous à la loi divine qu'il ne peut violer.

D'autres on ne sait pour quel motif, s'efforcent d'un Pape indépendant, supérieurement aux évêques et infallible dans ses décisions. A les entendre, il n'en fut pas ainsi dès l'origine, avant le règne des Décrets et du Moyen-Age: accusation grave et qu'il faudrait peu presser pour lui faire dire que dans les premiers siècles la doctrine de l'Eglise a été plus pure et plus chrétienne qu'aujourd'hui. Ce n'est pas seulement amoindrir le christianisme, c'est en effacer le caractère divin et le détruire. Et cependant certains catholiques s'abusent encore sur ce point, et sans plus de façon, traitent d'opinion libre tout ce qui n'est pas de foi divine catholique. Le Pape, tout en convenant, et il faut bien en convenir, puisqu'on ne saurait le nier sans sans être hérétique, a de droit divin une véritable primauté de juridiction sur

toute l'Eglise. Mais qu'il soit infallible en matière de foi, de mœurs ou de discipline, que ses jugements soient irréformables, et sans appel, qu'il puisse prescrire l'unité liturgique pour toutes les églises, c'est là aux yeux de plusieurs une simple affaire d'opinion qu'on peut librement admettre ou rejeter. Rien de plus faux qu'une pareille assertion. L'infailibilité du Pape n'est pas un article foi, il est vrai, et personnel, que je sache, n'a jamais été brûlé comme hérétique pour avoir nié; mais c'est une vérité indubitable et certaine, démontrée par l'Ecriture-Sainte et la tradition, et confirmée par l'histoire de tous les siècles. D'ailleurs on ne peut plus l'attaquer sans s'exposer à se faire mettre à l'index, ainsi qu'il est déjà arrivé à quelques-uns. Or, une doctrine est-elle libre, n'est-elle pas plus qu'une simple opinion, lorsqu'on peut la nier sans encourir le blâme et la condamnation d'une si haute autorité?

Donc, la suprématie du souverain pontificat, telle qu'elle s'exerce sous nos regards avec ses droits propres et ses prérogatives, n'est pas l'ouvrage de l'homme, mais celle de Jésus-Christ. Si elle n'a pas été de fait, à l'origine, ce qu'elle est devenue depuis que l'Eglise a grandi, c'est en cela précisément, dirions-nous avec le comte de Maistre, qu'elle se montre divine et qu'il ne faut pas, on ne persuadera jamais au monde que le Pape est un homme comme les autres. En tant qu'homme, sans doute, il est semblable à nous, sujet à nos infirmités et à nos misères, circumdatus infirmitate. Mais en tant que pape, il est au-dessus du monde entier, et commande à plus de deux cent millions d'âmes, sans être lui-même jugé par personne. Voyez Pie IX, le deux cent cinquante-septième successeur de saint Pierre! Seul il n'a point de supérieur sur la terre, et tous, sans distinction de rang, de pouvoir et de science, lui doivent la même obéissance, le même respect religieux. A Rome ou à Gaète, au Vatican comme dans l'exil, au Thabor ou sur le Golgotha, il est partout également grand, et son action également puissante sur le monde. En 1847, lorsque la catholique Irlande mourait de faim, parce que sa bienfaitrice, l'Angleterre protestante, lui refusait en haine de la foi quelques miettes de son abondance, Pie IX, par un seul mot de sa bouche, renouvela le miracle de la multiplication des pains, et la fit asséoir au grand banquet de la charité catholique. Ce n'est pas tout: un spectacle plus douloureux affligeait à cette époque le Père commun des fidèles. Les catholiques d'Angleterre et de Hollande réclamaient le pain des âmes et demandaient au Ciel des pasteurs pour les défendre contre les loups ravissants qui les dévoraient, Pie IX écoute encore son grand cœur, et en dépit de l'opposition protestante et des dangers inséparables d'une telle entreprise, il rétablit la hiérarchie catholique dans ces deux royaumes. En Espagne, l'Eglise est envahie par la Révolution, enlaçée dans les lois leopoldines en Toscane, et asservie, comme sans remède, à la bureaucratie josphiste dans la catholique Autriche. Or, d'un seul trait de sa plume, Pie IX obtient l'affranchissement de l'Eglise dans ces trois Etats, et donne au monde tout entier une nouvelle preuve de la puissance de l'autorité pontificale. Enfin, qu'est-il besoin de rappeler le jour à jamais mémorable et béni du 8 décembre 1854, où le saint Pontife, debout sur la chaire du prince des apôtres, définissait au nom de saint Pierre et de Jésus-Christ, par un jugement

dogmatique et infallible, l'Immaculée-Conception de la bienheureuse Vierge Marie qui l'avait ramené de son exil! Hé bien, si le Pape est un homme comme les autres, quelle est donc cette voix qui retentit au fond de la basilique de saint Pierre, et devant laquelle s'inclinent avec respect tant de millions d'âmes dans les sentiments de la même foi et du même amour, tandis que depuis trois siècles le protestantisme se consume en vains efforts pour fixer les esprits flottants, et ramener à l'unité d'un même symbole les mille et une sectes qui pulvérisent dans son sein?

Qu'y a-t-il, après cela, de si étrange, que nous rendions au Pape des honneurs qu'on ne rend à personne, puisque sa dignité n'est comparable à aucune autre dignité de la terre? C'est bien le moins que puissent faire, ce me semble, les enfants d'un père qui est le représentant de Jésus-Christ, que de fléchir le genou devant lui, de lui baiser les pieds et de le porter comme en triomphe sur leurs épaules dans les sublimes fonctions de son ministère. En vérité, j'avoue ne rien comprendre à certains scrupules de notre époque, comme si de tels hommages n'avaient pas toujours été usés dans le monde. Abraham se prosterna devant les trois anges, le roi de Babel devant Daniel, et Alexandre devant un grand-prêtre juif. De même, saint Jérôme nous apprend qu'un saint évêque de son temps, saint Epiphane de Salamine, étant allé à Jérusalem, fut reçu par une foule innombrable de personnes de tout âge et de toute condition, qui baisèrent respectueusement ses pieds et touchèrent ses vêtements. Plus tard, cet honneur fut exclusivement réservé au pontife romain, et s'est perpétué d'âge en âge jusqu'à nous. Ainsi, Constantin baisa les pieds de saint Silvestre, l'empereur Justin ceux de Jean le roi, Justinien ceux du Pape Constantin. Les rois Lombards imitent ces peuples, et l'histoire de France nous montre notre incomparable Charlemagne abaissant son front victorieux devant le Pape Adrien, et déposant sur ses pieds un baiser d'hommage et de respect, pour honorer Jésus-Christ dans la personne de son représentant sur la terre. Faire honorer le divin Maître et rapporter à lui seul les hommages qu'il reçoit, telle est aussi l'intention bien marquée du Souverain-Pontife, comme l'indique clairement la croix brodée en or qui, suivant l'usage, se trouve sur sa chaussure.

Quand à l'usage de porter le Pape dans les cérémonies, il a toujours existé à Rome, et assurément il n'est pas difficile de se rendre compte d'une telle pratique. N'est-ce pas, en effet, un spectacle majestueux de voir le Souverain-Pontife s'avancer immobile jusque dans le sanctuaire, et répandre ainsi du haut de son trône les bénédictions du Ciel sur ses enfants? De plus le Pape ne doit pas seulement être vu des princes, des lords et autres personnages de haut rang qui occupent toujours par droit de conquête ou de naissance les premières places aux grandes cérémonies pontificales. Il faut que tous les fidèles, jusqu'aux plus petits, puissent à leur aise contempler le Père et le Pasteur suprême que Dieu leur a donné et qui aime, lui aussi, à les voir à ses pieds et à les bénir.

Si c'est là de l'ambition, il faut encore en convenir, elle n'est pas sans exemple, puisque des auteurs graves, tels qu'Ennodius, évêque de Pavie, disent que saint Pierre lui-même avait fait usage de la sedia gestatoria. Mais il en serait autrement, qu'est-ce que cela prouverait? On reproche au Pape de ne plus être

comme saint Pierre, et l'on feint de gémir sans cesse de ne plus retrouver la simplicité du pecheur de Galilée dans la splendeur de ses successeurs? Eh! qu'il faut-il donc que le grand arbre de l'Eglise qui abrite sous ses branches les oiseaux du ciel, redevenue grain de sénevé? mais alors pourquoi tant vanter la civilisation et le progrès? Que la société devienne grossière et barbare comme autrefois, et le Pape n'hésitera pas à reprendre ses sandales et à redescendre dans les catacombes.

Signé, "P. P. STURM."

D'un Projet de Télégraphie sous-marine internationale.

Nous lisons l'article suivant dans la Patrie de Paris sous le titre précédent et la signature de M. Ch. Béranger:

Le succès de l'immersion du câble sous-marin jeté entre l'Europe et l'Amérique entraînera dans un prochain avenir des conséquences qui pourront gravement modifier le commerce maritime et l'influence politique de l'Europe dans les colonies et les pays baignés par l'Océan. Ces conséquences ont été très-nettement appréciées par M. Martin de Brettes, capitaine d'artillerie et inspecteur à l'Ecole Polytechnique, dans un travail que nous avons sous les yeux et qui nous paraît mériter d'être pris en sérieuse considération:

L'immersion du câble transatlantique réunissant entre eux deux points du globe séparés par une distance plus grande que celle qui existe entre tous les autres points de commerce maritime, de relâche ou de reconnaissance pour les vaisseaux qui sillonnent l'Océan, il en résulte, dit M. Martin de Brettes, la possibilité de réunir télégraphiquement entre eux tous les points maritimes du globe, à mesure que les intérêts du commerce, de la navigation et de la politique l'exigeront.

Si l'on suppose qu'un réseau télégraphique sous-marin complet existe, il en résultera des changements d'une immense portée dans l'industrie et le commerce du monde; car un tel réseau donnera le moyen de connaître jour par jour la marche des navires, la situation des différents marchés maritimes, leurs besoins, la baisse, la hausse des divers produits entassés dans les ports, et de régler, d'après cette connaissance, le mouvement de l'industrie et du commerce maritime.

Cette omnipotence commerciale et industrielle, dont la gravité pour l'avenir peut être présentée, rend nécessaire la neutralisation de la télégraphie sous-marine; car la puissance qui en aurait le monopole serait maîtresse exclusive des marchés maritimes et, par conséquent, de l'industrie et du commerce du monde entier.

Il est facile de comprendre également que l'usage d'un pareil réseau permettant de rallier les flottes isolées, de les porter rapidement où leur présence serait nécessaire pour maintenir ou accroître l'influence politique d'une puissance maritime, toute grande nation qui monopoliserait ce moyen de correspondance rapide, acquerrait une prépondérance excessive sur tous les autres Etats, dont elle deviendrait l'arbitre.

En cas de guerre, ce réseau permettrait de rallier les navires et les escadres isolées, de les mouvoir sur l'Océan aussi facilement que des corps d'armée sur terre, et d'appliquer à la guerre maritime les principes de la stratégie dont l'excellence a été démontrée par l'Empereur

dans la guerre continentale. Il est évident que la puissance qui monopoliserait ce moyen de transmission du commandement pourrait au moment de la guerre, masser en peu de jours ses escadres et détruire les flottes dispersées de la puissance ennemie.

Ces prévisions si graves au point de vue du commerce, de la politique et de la guerre maritime, impliquent la nécessité d'empêcher le monopole de la possession du réseau par une seule puissance; 2o l'institution d'un réseau international et sa neutralisation sous le patronage de toutes les nations maritimes.

Après avoir ainsi démontré la nécessité de faire de la télégraphie sous-marine une propriété dont la jouissance devrait être commune à toutes les nations maritimes du globe, M. Martin de Brettes expose ainsi qu'il suit les moyens d'exécution:

La dépense d'établissement serait peu considérable et bientôt convertie par les bénéfices incalculables que produirait le réseau: il pourrait même être établi sans aucune charge pour les Etats maritimes intéressés; il suffirait que ces Etats garantissent un intérêt, 10 000 par exemple de dépense d'établissement, pour qu'une Compagnie se chargeât de l'entreprise, comme l'Angleterre et les Etats-Unis l'ont fait pour le câble transatlantique.

A combien s'éleverait cette garantie, plutôt morale qu'effective? à une très faible somme répartie entre toutes les puissances maritimes; car, en portant à 40,000 kilomètres l'étendue du réseau projeté, y compris l'une pour l'inflexion du câble et à 1,000 fr. le coût de chaque kilomètre, la dépense d'établissement s'élèverait de 40 à 50 millions et l'intérêt garanti à 4 ou 5 millions au plus. Il est bien entendu que dans ces données la pose des câbles serait faite, comme pour le transatlantique, aux frais des Etats, par leur marine de guerre.

La Compagnie internationale de télégraphie maritime devrait être par-tout sous la surveillance des consuls, afin d'assurer l'égalité des droits de tous les peuples, l'envoi des dépêches dans l'ordre de leur inscription par tour de nationalité; et assurer l'exécution des conventions arrêtées par toutes les puissances contractantes.

En résumé, l'établissement d'un réseau de télégraphie maritime est d'une telle importance commerciale, politique et militaire, que tous les peuples maritimes ont intérêt à empêcher qu'un tel instrument de puissance soit monopolisé par l'une d'elles, et à provoquer l'exécution la plus prompte de ce moyen de correspondance rapide, mais sous condition expresse de neutralisation.

Il serait à désirer, pour l'avenir de ce projet, que le prince chargé par l'Empereur du ministère le plus intéressé à l'exécution de ce réseau si conforme aux intérêts généraux de la France, le prit sous son puissant patronage.

Il nous paraît indispensable, d'établir sur les principaux points du globe, des lignes supplémentaires, afin d'assurer mieux les moyens de correspondance. La dépense serait alors plus considérable que ne l'indique l'auteur du projet; mais dut-elle être doublée à 100 millions, elle serait amplement compensée par les avantages qui en résulteraient pour tous les peuples peuplés.

La publication du projet de M. Martin de Brettes nous paraît avoir d'autant plus d'opportunité, que les avantages de la possession d'un réseau télégraphique sous-marin ont été parfaitement saisis par l'esprit pratique des

Anglais, qui songent déjà à en établir un, mais au profit exclusif de l'Angleterre. Il n'y a qu'un orgueil insensé qui puisse rêver la réalisation d'une pareille pensée, et il paraît certain que l'Europe ne la permettra pas.

Nous transcrivons textuellement la partie du projet de M. Martin de Brettes, où il établit le tracé sur le réseau télégraphique international.

Les conditions générales du tracé sont de satisfaire le mieux possible aux besoins généraux de la navigation et du commerce maritime. Il doit être tel que l'on puisse y rattacher toutes les ramifications que les différentes puissances désireraient établir à leurs frais pour leurs relations coloniales.

Le réseau général comprend trois grandes divisions: le réseau de l'Atlantique, celui de la mer des Indes et celui du Grand-Océan.

Le réseau de l'Atlantique se composerait:

1o. D'une ligne partant du cap Saint Vincent (Espagne), à l'isthme de Panama en passant par les îles Madère, Açores, Flores, Bermudes, Les Cayes, Cuba et la Jamaïque;

2o. Sur cette ligne s'embrancheraient: 1o aux îles Flores une ligne allant à Terre-Neuve à cause de l'importance de la pêche; 2o. aux Bermudes une ligne directe sur New-York; 3o. à Cuba une ligne passant par toutes les Antilles et allant aux Guyanes.

2o. La deuxième ligne du réseau transatlantique partirait de Madère pour se diriger sur Pernambuco (Brésil) en passant par les Canaries, les îles du Cap Vert, de San-Pedro et de San Fernando.

De San-Pedro on pourrait, si le besoin s'en faisait sentir, diriger une ligne au Cap de Bonne-Espérance, par Sainte-Hélène et par l'Ascension;

3o. D'une ligne allant de la Suède à Terre-Neuve en passant par les îles Féroé, l'Islande et le cap Farewell; de sorte que le Nord, le Centre et le Sud de l'Europe, auraient ainsi une communication directe avec ce banc de pêche si fréquent, et avec l'Amérique.

Le réseau de la mer des Indes se composerait ainsi dire de deux réseaux divergens de la ligne d'Alexandrie à Suez: l'un vers l'Europe à travers la Méditerranée; l'autre vers les côtes indiennes.

Le réseau méditerranéen se composerait d'une ligne partant d'Alexandrie et aboutissant à Alicante (Espagne), en passant par les îles de Chypre, de Rhodes, de Candie, la Grèce, les îles Ionniennes, Otrante, la Sicile, la Sardaigne et les Baléares. A cette ligne ne s'en rattacheraient, par des lignes spéciales, Alep, Smyrne, Trieste, Naple, Gènes, Marseille et Alger.

2o. Le réseau indien partant de Suez, comprendrait une ligne allant aux îles de la Sonde en passant par Périm, Aden, l'île Socotra, les îles Lakédives, le cap Comorin, Ceylan, les îles Nicobar, Malacca, Singapour, Java.

Une seconde ligne partirait de l'île de Socotra pour aller au Cap de Bonne-Espérance en passant par les îles Séchéelles, Amirantes et Madagascar.

A ce réseau se rattacheraient des lignes spéciales, telles que la ligne anglo-française de Madagascar à Maurice et à Bourbon; la ligne anglo-portugaise des îles Lakédives à Goa et à Bombay; la ligne anglo-française de Ceylan à Pondichéry et Calcutta; enfin, la ligne anglaise de Java à l'Australie.

Le réseau du grand Océan se composerait:

1o. D'une ligne partant de Jova et

FEUILLETON.

LA FILLE DE L'AMIRAL.

NOUVELLE.

(Traduit de l'anglais par Mlle. Sévestre.)

(Suite.)

L'imagination de Trevor n'avait pas été enroulée dans le parti du vice par une sévérité imprudente ou par une licence mal déguisée. Il avait appris à détester et à mépriser les excès comme une faiblesse et une brutalité, à aimer la vertu et l'ordre pour eux-mêmes.

On comprendra sans peine la douleur et la répugnance qu'il éprouva de se sentir mêlé à une aventure si antipathique à tous ses sentiments; et la tendresse avec laquelle il s'attachait à alléger les maux qui accablaient maintenant les malheureuses et coupables victimes prouvait, da moins dans cette circonstance, que la bienveillance la plus généreuse n'est pas aussi incompatible avec une vertu rigide que vaudraient nous le faire croire quelques individus, peu remarquables d'ailleurs sous ce dernier rapport. Cependant, quand il regardait Lawrence, un sentiment d'indignation s'empara de son esprit, et, bien que tempéré par la compassion qu'il ne pouvait s'empêcher de sentir pour lui, il répandait dans ses manières une contrainte et une froideur qu'il ne pouvait surmonter.

Cette froideur produisit, du moins chez Harvey, cet heureux résultat, que l'absence de sympathie, qu'il sentait instinc-

tivement, l'engagea à réprimer la violence de son agitation. Sa première question ne fut pas pour Vivian. Le mari d'Inez n'était pas un objet d'intérêt pour Lawrence. La pensée de ce qui était arrivé était terrible et avait presque dérangé sa raison. Mais ses remords, ses angoisses, sa tendresse, tout était pour elle.

Où est-elle? qu'est-elle devenue? dit-il en relevant la tête, mais sans quitter son siège, quand Trevor entra.

— Elle a quitté votre maison, dit Trevor.

Lawrence soupira.

— Je m'y attendais, dit-il. Où est-elle allée?

— J'espère, je suis même certain qu'elle est en sûreté, répondit Trevor, mais j'en suis encore à apprendre où elle est allée.

— Dieu du ciel! dans cette ville!... Qui l'a accompagnée?

— La femme de votre domestique. Elles sont parties dans une voiture de place, mais pour où aller, cet homme n'a pu me le dire. J'ai fait des recherches inutiles, je n'ai pu retrouver sa trace. Les gens de la maison où demeure mistress Bell m'ont dit que celle-ci était venue chez elle vers cinq heures avec une jeune femme d'un extérieur assez étrange qui avait l'air d'une espèce de femme de charge; toutes deux n'ont pas tardé à ressortir, et depuis elles ne sont pas revenues. J'ai vu Inez ce matin. Elle m'a parlé alors d'un asile qu'elle voulait chercher, et m'a promis de s'adresser à moi dans le cas où il ne lui serait pas ouvert. Vivian existe encore,

— Est-ce là tout ce que vous savez?

Il se leva et se mit à regarder tout autour de la chambre.

— Où est mon chapeau?

— Vous n'allez pas sortir, Hervy, dit Trevor. Laissez-moi ce soin; vous pouvez compter que je n'aurai pas de repos que je n'aie découvert la retraite de mistress Vivian. Je suis venu ici bien vite, pensant que vous seriez dans une anxiété par rapport à l'état de...; mais soyez-en bien sûr, n'importe où elle est, elle est en sûreté. La personne avec laquelle elle est partie est une jeune femme très-honnête.

En ce moment les sympathies de Trevor étaient plus absorbées par le malheureux mari que par sa coupable femme; et l'accident par lequel Hervy avait frappé son ancien ami lui semblait une fatalité terrible après de laquelle toutes les autres circonstances étaient d'un bien faible intérêt. Convaincu que mistress Vivian ne courait aucun danger réel, il ne partageait donc pas l'agitation et l'inquiétude d'Hervy.

Lawrence continua à regarder autour de la chambre sans répondre. Puis il soupira.

— Je veux mon chapeau.

— Vous n'en avez pas, monsieur, dit le domestique en ouvrant la porte.

— Allez m'en chercher un.

— Monsieur?

— Achetez-moi un chapeau, cria Lawrence en lui jetant une couple de souverains.

Trevor intervint alors.

— Vous feriez mieux de rester ici, Hervy. Vivian est dans un état très-précaire. Voyez quelle est votre situa-

tion. Attendez jusqu'à demain. Vous aurez des nouvelles de grand matin... vous pouvez compter sur moi en toute assurance.

Lawrence ne répondit pas; il regardait avec humeur du côté de la fenêtre; à un moment où la porte s'ouvrit, il saisit le chapeau que le garçon lui présentait, et, sans regarder Trevor, il sortit de la chambre et de la maison.

La nuit commençait à tomber; il enfila les rues avec rapidité, marchant le plus vite qu'il pouvait, sans se mettre en peine d'aucune interruption. Il suivit le Strand, peu soucieux d'être ou non reconnu, et prit les grandes rues si fréquentées qui conduisent à Albany. La première chose qu'il vit fut son domestique, baillant à sa porte. Ce garçon tréssa à cette apparition soudaine.

— Où est votre femme?

— Seigneur, monsieur? comme vous m'avez saisi! Ma femme?... Je ne sais pas au juste...

— Comment, drôle! Où a-t-elle été toute la journée?

— Comment le saurais-je, monsieur? je suppose que vous savez qu'elle est sortie avec...

Lawrence l'interrompit, il frémit d'entendre ce nom profané par des lèvres semblables.

— Où sont-elles allées?

— Je n'en sais vraiment rien. Peut-être chez nous.

— Où demeure votre femme?

Le domestique donna l'adresse. Lawrence tourna sur ses talons; quelques moments après il frappait à coups redoublés à la porte de mistress Bell. Elle

était chez elle et ouvrit. Il entra tout droit jusqu'au milieu de la chambre.

— Ciel! elle n'est pas ici! Où est-elle allée? femme, dites-moi tout de suite.

— Monsieur, répondit mistress Bell avec quelque réserve, on m'a défendu de le dire.

— Mais j'insiste pour le savoir à l'instant! dit Lawrence avec colère.

— Elle est où vous ne pouvez aller, monsieur, dit mistress Bell, dont le respect habituel pour Hervy avait beaucoup diminué depuis le matin.

Elle se sentait maintenant chargée en quelque sorte de préserver mistress Vivian de nouvelles souffrances; et, inspirée par les circonstances, la jeune femme humble et modeste devient ferme et intrépidité.

— Bon Dieu! qu'a-t-elle fait? oseriez-vous vous jurer de moi? dit-il en la saisissant par l'épaule et la secouant d'une façon presque sauvage. Voulez-vous me dire ce qu'elle est devenue?

— Elle m'a défendu de le dire, monsieur.

— Elle vous a défendu de le dire? prétendez-vous, vipère, qu'elle m'ait désigné particulièrement?...

— Ce n'est pas tout à fait cela, monsieur; mais elle m'a supplié de garder son secret. O monsieur, poursuivait la jeune femme se dégageant de la main de Lawrence qui ne la tenait plus aussi serrée, ô monsieur, ne cherchez pas à la suivre. Elle est où elle doit être, monsieur! Ne vous informez pas d'elle... elle est à son devoir maintenant, monsieur!

A son devoir! Qu'entendez-vous par là? Que signifie ce jargon hypocrite? A son devoir!... Où est-elle?

— La jeune femme se taisait toujours.

— Voulez-vous que je vous tue?... dit Lawrence en grinçant les dents. Sauvez-vous, ajouta-t-il plus bas, ce que c'est que de pousser à bout un homme désespéré? Dites-moi à l'instant où elle est, ou je vous mets en pièces!...

Cette fois mistress Bell eut réellement peur.

— Oh! monsieur!... laissez-moi! elle est à West-End.

— A West-End!

— Elle est allée soigner son mari, dit la femme en fondant en larmes. Que Dieu l'assiste et la soutienne, pauvre jeune dame!

Lawrence recula.

— Elle a coupé ses beaux cheveux, poursuivait la jeune femme, s'attachant à la circonstance qui avait le plus frappé son imagination, et elle a mis une robe de coton comme la mienne; nous sommes allées d'abord chez le docteur, mais il n'a pas voulu nous introduire près du malade; alors nous sommes allées trouver la gardé, et elle nous a fait entrer; mais il ne doit jamais le savoir. On dit qu'il en mourrait s'il la revoyait, pauvre jeune homme!... Mais elle va le garder jour et nuit; j'espère que ce sera une consolation pour son triste cœur.

(A continuer.)

allant au Kamschatk en passant par Borneo, Manille, Formose et les îles du Japon.

« A cette ligne se rattacherait : une ligne hollandaise allant de Borneo aux Moluques; une ligne allant de l'île Formose à Canton; une ligne russe allant de l'île Jedo (Japon) au fleuve Amour, se rattachant aux lignes russes qui y aboutissent dans un prochain avenir; à cause de l'importance de ce fleuve; une ligne russe allant au Kamschatka au travers des îles Aleoutiennes vers l'île de Vancouver, où l'on vient de découvrir de riches gisements aurifères, point qui probablement sera bientôt relié avec Québec par une ligne qui traversera les riches gisements métallifères et carbonifères du Canada.

« Tel est le tracé général qui, sans les modifications que l'expérience des navigateurs, les besoins du commerce, les nécessités de la politique pourraient commander, paraît, dans un avant-projet, satisfaire aux besoins généraux de tous les peuples maritimes. »

**CANADA :**

QUÉBEC: 1 OCTOBRE 1858.

**Le Journal de Québec.**

Nous avons démontré que cette discussion a été provoquée par le *Journal de Québec* et qu'elle n'est qu'une des conséquences inévitables d'une politique toute d'intérêt personnel de sa part; politique qui ne peut et ne veut souffrir que des instruments et s'inspire contre tout, hommes et choses qui n'admettent point la nécessité de ce but unique, et conduisent à la possibilité de l'existence de la bien publique indépendamment de cette personnalité.

Nous avons démontré que, — au point de vue exclusif même des parties concernées, — nous avons au moins le droit de nous défendre quand notre adversaire assume le droit de nous attaquer, et nous avons énoncé l'opinion qu'il importe, dans l'intérêt public, pour chacun de nos lecteurs des divers journaux de bien connaître — et le degré de crédibilité de chacune de ces feuilles — et la légitimité du but que chacune de ces feuilles poursuit — et l'ensemble des moyens que chacune de ces feuilles met au service de sa cause.

Quand on songe que les faits mêmes qui ont trait à la politique, que les appréciations à plus forte raison auxquelles peuvent donner lieu ces faits sont hors de l'atteinte et de la portée du grand nombre, on obtient de suite la conviction, non seulement qu'il importe au lecteur, mais encore qu'il est essentiel au bien public de connaître *a priori* quelle est, à peu près, le degré de confiance qu'il est sage d'accorder à ces divers organes de la presse.

Ce degré de confiance doit nécessairement venir de la connaissance du caractère propre de celui qui parle dans tel journal, du but que poursuit celui qui parle dans tel journal et des circonstances qui peuvent déterminer, influencer et modifier les opinions que tel journal exprime, dans le temps qu'il s'exprime. Ces principes sont d'une vérité incontestable et d'une application valgaire.

« Avez-vous une entière confiance, dit Balmès, aux récits d'un homme de guerre, célébrant des faits d'armes et récompense desquels il espère un grade, un emploi, une décoration ?

Dans la discussion actuelle qui s'élève entre deux journaux il n'est donc pas étranger à l'intérêt public de considérer lequel du *Journal de Québec* ou du *Courrier du Canada* est placé dans des circonstances plus favorables à la production d'opinions dégagées d'intérêt personnel immédiat, et soustraites à l'influence directe des passions politiques. — Avec Balmès nous le demandons à un lecteur : Avez-vous une entière confiance aux opinions d'un journaliste homme politique qui, tout à tour, hors du ministère et dans le ministère, — attaque aujourd'hui des opinions qu'il avocait hier, repousse ce jour des idées qu'il défendait le jour auparavant, insulte aujourd'hui qu'il louait hier et avec lesquels il a partagé ce pouvoir, et élève aujourd'hui des hommes qu'il combattait naguères; quand du triomphe de ces idées nouvelles pour lui, et de ces hommes, associés nouveaux, il peut espérer un portefeuille pour son propriétaire et des ventes pour sa boutique ?

Il répugne donc à l'homme aisé de son pays de voir l'opinion publique, dans un gouvernement populaire, exposée à se fourvoyer par les récits et les opinions d'un homme ainsi placé, et c'est un devoir pour la presse d'éclairer l'opinion. — Voilà pour l'origine de ce débat de notre part et qui fait pressentir le but vers lequel nous tendons.

Tout le monde admet aujourd'hui qu'on a rendu la politique un objet de crainte pour tous et un objet de dégoût pour grand nombre d'hommes dont l'honnêteté, l'intelligence, l'instruction et le désintéressement pourraient être de la plus grande utilité pour le pays. Qu'est-ce donc qui a pu produire ce résultat, si ce n'est d'un côté le travail soigné et incessant des petites ambitions et de l'autre les injures et les intrigues dont sont sans cesse assaillis les hommes publics intégrés, de la part de ces mêmes ambitions. Notre but dans cette discussion est donc de montrer le mal dans une de ses personnifications les plus frappantes.

C'est ici le temps de faire observer au public combien différente est notre manière d'agir à l'égard du *Journal de Québec* de celle que nous tenons à l'égard du *Pays* et du *National* et *des gens omnes*. C'est que le *Pays* et le *National*, comme journaux, n'ont aucune valeur réelle et ne seraient rien si les divisions qui arrivent au sein de la presse qui

défend les vrais principes et les solides idées n'avaient pas lieu. Le *Journal de Québec* est une feuille sérieuse, importante, il appartient aux mêmes idées générales que nous, il a les mêmes doctrines, professe la même affection aux mêmes choses et cependant nous différons totalement sur les moyens et sur le choix ou plutôt sur l'acceptation des hommes qui doivent nous servir dans l'application de ces principes. Le *Journal de Québec* n'est content que d'un seul homme — il appelle tout pouvoir qui renferme cet homme comme élément constitutif et il répudie tout pouvoir (fut-il idéalement composé d'aillours) dont cet homme est absent ou exclu. Pour tant cet homme ne peut avoir raison contre tous ceux qui ont les mêmes principes que lui, et nul homme n'est nécessairement essentiellement dans une politique de parti; — car notre adversaire admet la nécessité des partis dans la pratique d'un gouvernement constitutionnel.

Nous venons de terminer ce qui a trait à l'origine et au but de cette polémique de notre part; dans un prochain article nous parlerons des moyens d'arriver à y voir parfaitement clair.

**Menus détails**

**OU RÉPONSE A DES QUESTIONS OU OBJECTIONS.**

On lit dans le *Journal de Québec* :

« Le lecteur comprendra que la question de savoir si M. Taché « avait été » ou non « jugé digne de s'asseoir dans le fauteuil éditorial du *Journal de Québec* » était excessivement peu importante pour le public; mais, fut-elle importante, il était de l'intérêt de M. Coté de ne pas nier, s'il se rappelait avoir fait ou fait faire l'offre dont il est question, cela est trop évident pour que le public puisse y voir autre chose qu'une erreur dans tout les cas.

« Quoi d'étrange, du reste, que l'on pût avoir bonne opinion d'un homme ayant de la surprise à l'œuvre. Il y en avait plusieurs même qui croyaient à la réalité des choses merveilleuses qu'on leur promettait, et qui attendaient, dans l'inquiétude et dans l'espérance, l'apparition du météore dans le ciel du journalisme. Mais en voyant et en lisant le premier numéro du *Courrier*, ils sont tombés des nues ou celui-ci n'a pu les faire remonter depuis. Donc, s'il est possible que ce malheur pût tomber sur le *Journal*, nos lecteurs doivent se réjouir qu'il soit tombé plus loin, pour faire « maigrir » ce pauvre « cygne » qui s'en plaint dans l'amerme. »

Nous répondons : Vous avez prétendu ou du moins avancé que M. Taché est un homme sans capacité; — M. Taché vous répond qu'il est trop tard pour dire cela, attendu que vous lui avez donné vous même un petit certificat de capacité, en lui offrant de se charger de vos destinées et de vos affaires les plus sérieuses, offre que M. Taché a refusé parceque, lui, il ne trouvait pas ces affaires dignes de ses soins. Jusqu'ici rien autre chose là dedans, qu'une défense légitime contre des attaques gratuites... Mais voilà que vous niez péremptoirement l'avancé, et voilà que M. Taché vous prouve, clair comme le jour, qu'il a dit vrai et que votre dénotation est aussi gratuite que votre attaque. — Ici le public est intéressé à y voir; — car il lui importe de connaître ses journaux et de savoir où il sera certain de trouver la bonne-foi, la loyauté et la vérité. — Vous répondez que votre mémoire est mauvais, tant pis pour vous; mais, encore ici, le public est bien justifiable de se dire : — parbleu, s'il oublie ses propres affaires, il n'est pas probable qu'il ait plus de mémoire quand il s'agit de nos affaires.

Le *Journal de Québec* nous prodigue encore ses grands dédains sans songer que, depuis notre refus même de devenir son rédacteur, il est venu nous demander de lui envoyer des correspondances de Paris sur la chose importante de l'Exposition Universelle et que, pendant six mois, il a publié des écrits signés de nous dans ses colonnes qui, en vertu d'un traité fait avec le talent, ne doivent jamais contenir autre chose que des chefs-d'œuvre. — C'est !

Ce n'est pas habile de la part du *Journal de Québec* de vouloir nous faire passer pour un pigmeïde; quel mérite aurait-il alors à nous attaquer et à nous vaincre. A sa place nous dirions : « Le *Courrier du Canada*, c'est un colosse, c'est un géant; mais nous allons l'écraser de nos arguments et il n'en restera plus rien; car s'il est Antée nous sommes Héraklès, voilà. » La force n'exclut pas l'habileté.

Voici une série de questions que nous pose le *Journal de Québec* :

- « Résumons-nous donc; 1.° Vous voulez démolir le *Journal*, parce que vous trouvez qu'il occupe votre place, prouvez que cette place, vous avez droit de l'occuper ?
- « 2.° Vous avez dit avoir une « mission », être envoyé, (missus); prouvez-le.
- « 3.° Vous avez dit avoir embrassé le journalisme « dans l'intérêt de l'ordre social; » ici, prouvez encore, c'est important pour vous et pour le pays.
- « 4.° Vous avez dit que le *Morning Post* de Londres n'est pas croyable sur les questions de droit constitutionnel, parce qu'il est protestant; établissez cela, établissez le catholicisme du gouverneur-général, et prouvez la co-relation qui existe entre le bill de M. Smith relatif à l'indépendance du parlement et la doctrine catholique.
- « 5.° Vous avez donné à entendre que vous « succombiez sous des « misères et des misères; » ne prouvez pas cela, ce n'est pas nécessaire.
- « 6.° Vous avez parlé de « démocrates » et de « libéraux conservateurs; » voulez-vous nous définir les uns et les autres, vous qui avez la « mission » d'enseigner « dans l'intérêt de l'ordre social ? »
- « 7.° Enfin, voulez-vous nous dire quand vous espérez entrer en matière ? »

RÉPONSES. — 1.° Nous ne voulons rien démolir du tout; nous sommes un bon bourgeois, peu fortuné mais bien paisible, appartenant au grand parti de l'ordre qui ne demande que sa place au soleil et vous veut du bien, à cette fin qu'il vous sollicite de ne pas jeter le désarroi et la discorde parmi ceux qui veulent conserver ce que la société possède de bon et de valable. Nous ne

voulons pas la mort du *Journal de Québec*; mais qu'il soit honnête et vive. 2.° Tout le monde a sa mission et nous avons été envoyé (missus) dans la presse, pour y défendre ce que nous défendons, c'est à savoir: la religion, l'autorité et la liberté de bien faire. Et pour ne pas nuire notre fragilité humaine entre son intérêt d'un côté et son devoir de l'autre, nous avons renoncé à la vie publique et nous nous sommes fait une position indépendante de la popularité comme du pouvoir.

3.° Cette preuve nous la fournissons tous les jours; lisez-nous avec attention; et vous fera du bien.

4.° Nous avons promis de ne pas manger de Potage à la *Morning Post*.

5.° Nous n'avons pas donné à entendre que nous succombions et nous nous déclarons que nous nous portons à merveille.

6.° Les *Démocrates* sont ceux qui disent : « ôtez-le de là que je m'y mette, » et les *Libéraux-conservateurs* leur demandent : « pourquoi faire ? »

7.° Nous sommes dans la matière jusqu'aux épaules, et nous que nous nous occupons du *Journal de Québec*.

A notre tour nous posons à notre aimable voisin les questions suivantes :

- 1.° Pourquoi les *Clear-Great* et les *démocrates* étaient-ils des *socialistes* de la pire espèce de 1852 à 1857, et pourquoi ne le sont-ils plus en 1857 et 58 ?
  - 2.° Pourquoi les conservateurs du Haut-Canada étaient-ils des *antis-hommes* et des braves gens de 1852 à 1857 et pourquoi ont-ils cessé de l'être en 1858 ?
  - 3.° Pourquoi MM. Morin, Hincks, Taché, Chauveau, MacDonald, Cartier, Cayley, Spence, etc., etc., sont-ils d'honnêtes ministres *associés* et de très excellents ministres quand M. Cauchon n'est plus avec eux ?
  - 4.° Enfin, — Pourquoi, quand et comment entre-t-on au port et pourquoi, quand et comment en sort-on ?
- Nous attendons avec hâte la réponse à ces questions; mais nous déclarons à l'avance que nous ne regardons pas une longue et fautive dissertation, sur l'Asymptote par exemple, comme une réponse ad rem.

**Election de Lotbinière.**

Le poll est fermé hier à cinq heures P.M. mais nous n'avons encore aucune information positive sur le résultat. Les partisans de Mr. Drummond paraissent certains de son élection. Il paraît qu'après la résignation de M. Noël, les Canadiens-Français ont cessé de s'occuper de l'élection; et à l'exception des habitants du voisinage de St. Sylvestre; ils se sont abstenus d'aller donner leurs votes.

**Division Repentigny.**

M. F. U. Archambault, marchand de l'Assomption, a été élu le 28 courant, par acclamation, dit le *Montreal Herald*, conseiller législatif pour la division Repentigny.

**Division Sorel.**

Trois candidats, M. D. S. Ramsay; M. J. B. Guévremont et M. J. B. Oimier, d'Upton, se disputent l'honneur de représenter la division Sorel, dans le Conseil législatif. A la nomination des candidats, la levée des mains était en faveur de M. Ramsay. Le poll tiendra le 5 et 6 octobre. — *Montreal Gazette*, 30 septembre.

**Défaite du parti McGee.**

Le parti McGee vient d'essayer une défaite, sur son propre territoire à Brantford. A une assemblée convoquée dans le but d'injurier le gouverneur général, la majorité des assistants était pour le ministère et contre le parti McGee. Le président et le secrétaire ont été élus par les partisans du ministère; et des résolutions pour soutenir le gouverneur général et ses ministres, ont passé à une majorité de 20 voix. Il y avait au-dessus de 300 personnes à cette assemblée. (Leader sept. 28).

**Le Brownisme et l'apostasie.**

On sait à quoi s'en tenir sur M. Romanin le candidat Browniste pour la division d'York; mais jusqu'à présent on avait fait un grand mérite de tolérance à M. Brown de ce qu'il soutenait à Haldimand la candidature d'un M. Hartcourt qui disait-on est catholique. — Mais voilà que le parti *Clear-Great* a demandé à M. Hartcourt sa profession de foi : Le *Leader* dit que M. Hartcourt a alors déclaré ne plus faire partie de l'église catholique. — C'est un digne candidat de M. Brown.

**Témoignage de reconnaissance.**

M. Dominique Racine vicaire de la paroisse Notre-Dame de Québec vient de recevoir des citoyens catholiques de la Basse-ville une marque d'affection et de reconnaissance qui fait autant d'honneur à ceux-ci qu'au digne prêtre qui en a été l'objet.

M. Racine, qui va prendre possession de la desserte curiale de la paroisse de Saint-Basile était chapelain de l'antique et vénérable chapelle de la Basse-ville, à la restauration de laquelle il a considérablement travaillé; C'est pour reconnaître les services nombreux rendus par leur chapelain que les catholiques de la Basse-ville lui ont présenté hier une adresse de remerciements accompagnée d'une bourse.

**Procès par Jury.**

*St. Louis vs. Campbell.*  
Dans cette cause la Cour Supérieure présidée par M. le Juge Morin a présidé pendant deux jours entiers à un procès par Jury. Le verdict du Jury a été défavorable au défendeur en le condamnant à \$500 de dommages et intérêts

pour l'inexécution d'un contrat de vente verbale d'un bateau à vapeur. Urie J. Tessier, procureur du demandeur, M. Kerr, conseil. J. N. Bossé, procureur du défendeur Thos. Pope, conseil.

**NOUVELLES D'EUROPE.**

FRANCE. — Les nouvelles politiques sont sans importance.

L'Empereur devait visiter le camp de Chalons le 20 septembre.

Le correspondant de Paris du *London Herald* dit qu'une commission a été nommée par l'Empereur pour examiner les avantages de la décentralisation administrative.

Une batterie flottante, toute de fer est en voie de construction à Cherbourg.

ESPAÑE. — Il est bruit qu'une nouvelle conspioration tramée par les républicains a été découverte.

La Reine et la famille royale ont été reçues avec un grand enthousiasme à leur arrivée à Coruna.

L'esprit public n'est pas tranquille à Madrid et on craint une insurrection, sans connaître par quel parti elle sera ourdie.

ITALIE. — Le gouvernement Napolitain a reçu avis qu'une quantité de grenades fulminantes devaient être introduites dans les États de Naples sous forme de fruits.

La France et l'Angleterre ont informé le roi de Naples des conditions auxquelles ces deux puissances consentiraient à renouer les rapports diplomatiques.

PERSSIE. — On regarde comme certain la proclamation prochaine du Prince de Prusse comme Prince Régent.

TRAVAIL. — Des lettres de Constantinople assurent qu'il se tramait une conspiation ayant pour but de détruire le Sultan pour mettre son frère Abdul Aziz à sa place. La conspiation est rendue à un point tel que les Ambassadeurs des différentes Puissances à Constantinople ont cru devoir avertir les conspiateurs que Abdul Aziz ne serait pas reconnu par les puissances d'Europe, s'il était mis sur le trône par des moyens violents.

Une rupture complète a failli avoir lieu entre la Turquie et la Perse.

**Le revers de la médaille.**

A n'entendre que les journaux anglais, si sans cesse attaquent les peuples et les gouvernements catholiques, il n'y aurait de liberté, de paix et de vertu que sous le double empire du gouvernement constitutionnel flanqué de protestantisme. Quand on demande des preuves d'un si singulier aveuglement, ces feuilles vous disent qu'il y a beaucoup de manufactures de coton en Angleterre et vaient le prospérité matérielle et la vaste étendue de l'Empire britannique. On pourrait leur répondre que Nabuchodonosor était très-puissant sans être précisément un roi constitutionnel ni un chrétien même réformé; mais il vaut mieux aller porter son œil sur la société anglaise des recherches qui, une fois faites, ouvriront les yeux aux anglais eux-mêmes et pour leur bonheur. On lit à ce sujet dans le *Patriot* :

« Les Anglais sont très fiers de leur constitution politique qui garantit la liberté individuelle, et ils ont raison. Mais, comme toutes les choses de ce monde, cette précieuse indépendance a ses inconvénients, et voici le revers de cette brillante médaille.

« Ce n'est qu'à la dernière extrémité en quelque circonstance exceptionnelles que l'Etat intervient dans les affaires des citoyens. Il en résulte que les particuliers, si bien protégés par la loi contre les caprices du gouvernement, sont parfois livrés sans défense aux injustices et aux attentats des particuliers.

« Un exemple entre mille : — Il est constant qu'il y a, en Angleterre, plus d'alliés que dans aucun autre pays de l'Europe. On attribue d'ordinaire ce malheur à l'influence du climat et de certaines habitudes domestiques et sociales. Cette explication est satisfaisante.

« Mais ce flegme de la folie endémique n'aurait-il pas une autre cause secrète, que l'on n'a pas encore étudiée ? Tous les infirmes qui remplissent les hospices publics, et surtout les établissements particuliers, sont-ils réellement atteints d'aliénation mentale, ou ne seraient-ils pas quelquefois victimes de la perfidie et de la cupidité ?

« Dernièrement, un jeune *clergyman*, sur la seule autorité d'une mère, d'une sœur et d'un médecin, était renfermé dans une maison d'aliénés. Que lui reprochait-on ? Il avait manifesté le désir d'épouser une de ses servantes. Admettons que ce fût une sottise; pensez-vous que cette sottise justifie un emprisonnement ? Son véritable malheur ne serait-il pas d'être légitime et unique héritier d'une fortune d'un million ?

« Une femme de la classe bourgeoise, sur la déclaration de parties intéressées, était naguères placée dans une maison de santé; quelques actions, quelques paroles bizarres servaient de prétexte à son emprisonnement. Par bonheur le chef de l'établissement, où on l'avait séquestrée sans envers elle de services également contraires à l'humanité et à la décence; elle fut rendue à la liberté.

« Il y a peu de jours encore, une dame, une grande dame, dont la conduite n'était pas régulière, fut incarcérée, sur la demande de son mari, et chacun s'accordait à déclarer que, si la femme avait été torturée, le mari était bien autrement coupable.

« On pourrait citer maint exemple de ces abus de la force, de ces tyrannies privées, mille fois plus redoutables, dans l'Etat et les vexations du gouvernement.

« Il paraît même que les hommes clair-voyants prennent l'alarme. La commission des aliénés (traduisez des gens d'es-

prit et de cœur qui s'occupent du sort des aliénés) a exprimé l'opinion suivante : « La liberté des personnes ne se trouve point garantie, quand sans aucune intervention des magistrats, la déclaration d'un médecin, appelé à cet effet, quelqu'un dans un hospice privé ou public d'aliénés.

« En effet, dit un journal anglais, dans l'état actuel des choses, qui peut dire combien de maris se débarrassent de leurs femmes! combien de pères, de leurs filles! combien de collatéraux, de parents très sains d'esprit et de corps! combien de médecins cupides ou nécessaires dévient ainsi des mandats d'arrêt sur la réquisition du premier venu qui les paie!

« Certes il y a là ample matière aux réflexions des réformateurs et des hommes de sens.

« En Angleterre, il paraît que l'on échange une promesse de mariage comme on échange une poignée de mains; il suffit de se plaire pour s'épouser, et ni la loi ni le pouvoir des parents ne peuvent empêcher ces unions précipitées que certains ministres consacrent avec une folle étourderie ou une complaisance coupable.

« Des faits récents rapportés par les journaux de Londres ont, à ce sujet, plus d'éloquence que toutes les dissertations. Vous vous souvenez peut-être d'avoir lu dans notre journal l'histoire de cette enfant de seize ans qui comparait avec sa mère devant le magistrat du district de Clerkenwell. Un jeune homme avait demandé sa main; la mère répondit par un refus, mais le mariage s'accomplissait sans son consentement. Quinze jours après, la jeune fille était abandonnée par son mari. Voici ce qu'elle déclare au magistrat :

« Il m'a dit qu'il m'avait épousée pour me punir d'avoir accordé autant ou plus d'attention qu'à lui-même à un autre jeune homme qui ne faisait la cour; et qu'il m'abandonnerait, bien certain qu'à présent l'autre jeune homme ne voudrait plus de moi, et qu'ainsi de deux amoureux il ne me resterait plus un seul.

« Et le magistrat répond flegmatiquement : — Voilà un des plus singuliers mariages qui soit jamais venu à ma connaissance.

« En passant, n'admirez-vous pas les *oparts* de ces justiciers anglais ? Ils ont des exclamations d'une naïveté adorable. Les batifol d'opéra-comique ne sont pas plus amusants. Il me semble les voir avec leurs perruques poudreuses, siégeant sur leur tribunal comme de bons bourgeois qui bavardent au coin du feu; tout en prenant une pincée de tabac, ils communiquent à l'assistance les réflexions que leur suggère le procès :

« C'est déplorable... voilà un des plus singuliers mariages que j'aie jamais connus, etc.

« C'est là, si l'on veut, de la bonhomie de père de famille. Selon nos idées, ce n'est pas de la dignité de magistrat.

« Mais je me hâte de vous soumettre le second fait que nous rapporte une lettre de Londres :

« Vers la fin de l'année dernière, une jeune fille d'une grande beauté et d'une famille respectable, se trouve dans un omnibus avec un jeune homme qui depuis ce moment s'attache à ses pas avec une persistance que rien ne rebute. Il était riche; elle n'avait que de l'aisance et demeurait chez ses parents. Après l'avoir perdue de vue pendant quelque temps, il la retrouve par hasard au jardin de Crémone, et finit par en faire sa femme, à l'insu des deux familles. Deux ou trois semaines après, il s'en dégoûte, la laisse dans la détresse à l'hôtel qu'ils habitaient, et chose incroyable partout ailleurs qu'ici, il persuade à son propre frère, à lui mari, d'épouser à son tour cette femme, qui est la sienne. Ce second et indigne mariage a lieu et dure quinze jours.

« La malheureuse jeune femme, accablée de mauvais traitements et demeurée sans ressources, perd en partie la raison et, après la fuite de son second mari, est placée dans un *work-house* (asile de travail forcé). Elle n'en sort que pour demander à la loi un inutile appui. Son premier mari est en fuite, le second a fait valoir tout sortes de raisons pour excuser sa débauche et sa lâcheté.

« Le peuple chez lequel on peut signaler des crimes aussi scandaleux devrait bien réfléchir avant de jeter tant de pierres dans le jardin de ses voisins.

**Les Marais Pontins.**

Le *Moniteur* rendant compte d'un ouvrage récent intitulé *Voyage en Italie* par M. Fulchiron, ancien pair de France, donne les intéressants détails qui suivent sur les Marais Pontins.

« En traversant ces parages, M. Fulchiron fut frappé de l'aspect des Marais-Pontins, et il ne put résister au désir de les examiner d'une façon toute particulière, afin de s'assurer par lui-même si ce sol était réellement digne des dépenses colossales et des travaux gigantesques faits à diverses époques pour l'assainir et le livrer à l'agriculture. On trouve dans cet endroit du livre une description très-remarquable des Marais-Pontins, et en même temps un historique complet des tentatives faites dans tous les âges pour les débarrasser de l'envahissement des eaux. Nous regrettons que la longueur de cet historique ne nous permette pas de le reproduire en entier. Nous nous bornerons à l'analyser et à citer le passage principal.

M. Fulchiron s'appuie sur des autorités irréfutables pour établir que bien avant la fondation de Rome des peuplades vulgaires qui habitaient cette partie d'Italie entreprirent d'immenses travaux pour assainir les Marais-Pontins. Les Romains continuèrent ces travaux. César, Auguste, Trajan, et, après eux, Théodoric, firent creuser des canaux pour

conduire à la mer les eaux stagnantes; mais après la décadence de Rome, après l'invasion des Lombards, ou négligèrent l'entretien de ces canaux. Ces torréfiés à demi couverts par l'activité des hommes, se dépeuplèrent de nouveau. Les eaux repirent et, fait observé par M. Fulchiron, elles restèrent maîtresses de la place pendant près de treize cents ans.

« Voici comment M. Fulchiron décrit les travaux entrepris par divers papes pour assainir ces lieux marécageux. Nous citons textuellement :

« Boniface VIII fut le premier qui, au commencement du 14<sup>e</sup> siècle, s'occupa de nouveau des Marais-Pontins et, par un grand canal, assainit la partie supérieure; mais les eaux, continuant à s'accumuler dans le bas, renfermèrent enfin vers l'amont, et l'inondation reprit le dessus. Martin V fit ouvrir une large et profonde saignée sans plus de succès. Sixte-Quint voulut, dans un troisième canal nommé *Fiume Sisto*, rassembler les sources dispersées et les faire couler près du mont Circeolo; il crut consolider son ouvrage par des digues latérales; mais ces digues s'étant rompues, tout le travail devint inutile. Depuis, et pendant deux siècles, on ne s'occupa que de vains projets, qui n'eurent ni même pas un commencement d'exécution; aussi le mal augmentait sans cesse.

« A Pie VI était donc réservée la gloire de rendre à ces marais, sinon la splendeur dont ils jouirent dans la plus haute antiquité, du moins un état satisfaisant, qui permit de cultiver en prairies en froment, en fèves, en maïs, les quatre cinquièmes de leur surface, et dont le revenu fut augmenté de 800,000 fr. C'était une magnifique valeur agricole évaluée à un faible capital comparatif de 6,323,000 fr., y compris les frais de construction de la route dont il sera parlé tout à l'heure; estimation qui résulte des comptes de la chambre apostolique. Certes, il n'est point de conquête plus noble et plus utile !

« Mais avant de faire connaître succinctement par quels moyens les Marais-Pontins furent restitués à la culture, il faut donner une idée des obstacles à vaincre sur un sol sans pente et sans solidité, en évaluant la masse des eaux stagnantes dans un récipient de 129,000 hectares, et qu'il fallait non-seulement entraîner à la mer, mais empêcher encore, par un comblement permanent, de s'accroître de nouveau.

« Un grand nombre de petites rivières convergent des montagnes vers ces marais; ce sont la Pédicata, l'Avazeno, la Cavata et la Cavatella. L'Ufite, la Ninfica, la Tepia, et plusieurs torrents sans noms connus dans la géographie, mais qui grossissent énormément aux grandes pluies de la fin de l'automne et à la fonte des neiges; ces eaux de pluie, tombant sur la surface des marais, égale 81 centim. de hauteur, et donnent 1,046,601,614 mètres cubes à faire évacuer indépendamment des eaux fluviales; de plus, d'abondantes sources souterraines surgissent du fond et proviennent des lacs supérieurs Celeno, Fucino, et des hautes vallées du Sacco et de l'Anio. M. de Proney a prouvé que leur masse est de 1,222,505, 809 mètres. C'était donc, sans compter les courants que l'on espérait conduire directement à la mer, plusieurs milliards de mètres cubes qu'il fallait faire écouler, en disposant d'une pente si faible, qu'elle ne pouvait naturellement, que laisser échapper le trop-plein par un débouché, un goulet unique, appelé *Portatore*, ouvert, moitié par l'effort des eaux, et moitié dans les temps anciens, par la main des hommes; outre ce débât de dévélérité, ces eaux étaient encore soulevées par un amas, un enchevêtrement inextricable de joncs, de roseaux, de plantes et d'arbrisseaux aquatiques qui s'opposaient à l'évaporation. A toutes ces difficultés, ajoutez l'obligation d'opérer au milieu de vapeurs pestilentielles, et, pour diminuer le danger, de réduire le travail à la saison d'hiver.

« Tels étaient les ennemis que Pie VI avait à surmonter, et qui, depuis la chute de l'Empire romain et de la puissance des Goths, avaient résisté à toutes les attaques. Ce pape commença par s'éclairer des avis de Manfredi, de Boscovich et de Ximenès, mathématiciens célèbres, et donna, pour l'exécution, sa confiance à l'ingénieur bolognais Gactano Rapini. Celui-ci proposa de réunir toutes les eaux dans un seul canal, tracé suivant l'axe principal d'écoulement; ce plan, sagement conçu, avait l'avantage de profiter des travaux anciens, et de favoriser le rétablissement de la voie Appienne.

« Aussitôt après son adoption, le pape acheta, par prévoyance, les droits des propriétaires des marais, et leur constitua une rente perpétuelle. On procéda alors à un arpentage exact qui montra que la portion submersible était 30,329 hectares, représentant 65,000 arpents, ancienne mesure de Paris, ou environ 16 lieues carrées. Cet espace se divisait en trois parts, suivant son niveau; la première, de 17,321 hectares, constamment envahie par les eaux; la seconde, de 5,704, où la submersion ne s'opérait entièrement que dans la saison des pluies, et la troisième de 7,251, formant une zone extérieure que les grandes inondations pouvaient seules atteindre.

« Alors Rapini commença les travaux, en 1771, par creuser le canal appelé *Portatore di Bracciano*, et suivit cette opération jusqu'à la rencontre de l'ancienne voie Appia; dès qu'il l'eut trouvée, en s'élevant sous la vase et les herbes aquatiques, il changea de direction et ouvrit une large tranchée parallèlement à cette chausée, dont un des talus lui sert de berge et de mur de soutènement; l'opération eut un plein succès. Les eaux, en s'écoulant rapidement, laissèrent apparaître, dans toute leur étendue, les débris de cette voie romaine. On redoubla d'efforts. Huit mille hommes furent attachés à ces travaux, et malgré les obstacles provenant de la liquidité du terrain, si l'on peut s'exprimer ainsi, des



Librairie de J. T. BROUSSEAU, 7, Rue Buade.

BIBLIOTHEQUE DE LA JEUNESSE CHRETIENNE.

APPROUVE PAR S. EM. LE CARDINAL ARCHEVEQUE DE PARIS, PAR MGR. L'ARCHEVEQUE DE TOURS ET PAR MGR. L'EVÊQUE DE NANTES.

COLLECTION-FORMAT IN-8. Beau volume de 400 pages.

ARCHÉOLOGIE CHRÉTIENNE, ou Précis de l'histoire des Monuments religieux du moyen âge.

BIENFAITS DU CATHOLICISME dans la société, par M. l'abbé Pinard; 1 volume orné de 4 gravures.

BOSSUET DE LA JEUNESSE, ou Morceaux extraits des principaux ouvrages de Bossuet, par M. D. Sauré; agrégé de l'Université; 1 volume orné de 2 gravures.

BRETAGNE ANCIENNE ET MODERNE (HISTOIRE DE LA), par Ch. Barthélemy; 1 volume orné de 4 gravures.

P. CORNEILLE (CHÈFS-D'ŒUVRE), avec une histoire abrégée du théâtre français, une biographie et des notes, par M. Sauré; 1 volume orné de 4 gravures.

CROISADES, (HISTOIRE DES), abrégée à l'usage de la jeunesse, par MM. Michaud de l'Académie Française et Pouljoulat; 1 volume orné de 4 gravures.

DUCS DE BOURGOGNE, (LES), histoire des dix-neuf siècles, par F. Valentin; 1 volume orné de 4 gravures.

ENTRETIENS SUR LA CHIMIE et sur ses applications les plus curieuses, par M. Ducoin-Girardin, ingénieur civil, etc.; 1 volume orné d'un portrait.

ENTRETIENS SUR LA PHYSIQUE et sur ses applications les plus curieuses, par M. Ducoin-Girardin, ingénieur civil, etc.; 1 volume orné d'un portrait.

FÉNÉLON (ŒUVRES CHOISIES), avec une biographie et des notices historiques et littéraires, par M. Sauré, agrégé de l'Université, professeur de rhétorique; 1 volume orné de 2 gravures.

FÈRES DE LA POÉSIE FRANÇAISE, présentant dans un ordre chronologique, les morceaux les plus remarquables de la poésie française, par M. l'abbé Raboin; 1 volume orné de 2 gravures.

FÈRES DE LA LÉLOQUENCE, recueil en prose des plus beaux morceaux de la littérature française, par M. l'abbé Renaud; 1 volume orné de 2 gravures.

GENIE DU CATHOLICISME (LE), ou Influence de la religion catholique sur les productions de l'intelligence, par M. l'abbé Pinard; 1 vol. 4 gravures sur acier.

GERMÉS DES DEUX ROSES (LA), par M. T. Todièr, agrégé de l'Université; 1 volume orné de 4 gravures.

IRLANDE (L'), son origine, son histoire et sa situation présente, par MM. H. de Chavannes de la Grandière et Huillard-Broglie; 1 volume orné de 4 gravures.

LEÇONS D'ASTRONOMIE, par M. Desdoutins; 1 volume orné de nombreuses vignettes sur bois et d'une spirale céleste.

LITTÉRATURE FRANÇAISE (HISTOIRE DE LA), par M. Sauré, agrégé de l'Université, professeur de rhétorique; 1 fort volume orné d'un frontispice gravé.

NAPOLEON IER, EMPEREUR DES FRANÇAIS (HISTOIRE DE), par A. Gabourd; 1 volume orné de 4 gravures.

NOUVEAU CHOIX DE LETTRES DE MME DE SEVIGNÉ, par l'abbé Allemaud, directeur des études au séminaire de Valence; un volume orné de 2 gravures.

PELEGRINAGES DE SUISSE (LES), par L. Veulliot; 1 volume orné de 4 gravures.

PHILIPPE-AUGUSTE, par M. Todièr; 1 volume orné de 4 gravures.

PIERRE SAINTIVE, par L. Veulliot; 1 volume orné de 4 gravures.

RADINE (ŒUVRES CHOISIES), avec la vie de l'auteur et des notes de tous les commentateurs, publié par M. Sauré; 1 volume orné de 4 gravures sur acier.

ROME ET LORETTE, par L. Veulliot; 1 volume orné de 4 gravures.

SILVIO PELLICO (ŒUVRES CHOISIES), Mes Patrons, Mes Doyens des Hommes, l'Église, les Lettres, les Arts; traduction nouvelle, précédée d'une notice, à l'usage de la jeunesse, par Mme Woillez; 1 volume orné de 4 gravures.

SOUVENIRS ET IMPRESSIONS DE VOYAGE, par le vicomte Walsh 1 volume orné de 4 gravures.

SYMBOLISME DANS LES ÉGLISES DU MOYEN ÂGE (LE), 1 volume orné d'une magnifique gravure sur acier et de 50 sur bois.

THOMAS MORUS ET SON ÉPOQUE, par Walter, suivi d'une Analyse de la célèbre Utopie de Thomas Morus; 1 volume orné de 4 gravures sur acier.

TRESOR LITTÉRAIRE des jeunes personnes, ou Extraits des ouvrages des femmes célèbres, par J. Duplessis; 1 volume orné de 2 gravures.

COLLECTION-FORMAT IN-12

Chaque volume est orné de six belles gravures sur acier.

RELIEUR—Riche cartonnage, médaillon coloré, tranche blanche.

AVENTURES DE ROBINSON CRUSOÉ, traduit de Daniel de Foe; nouvelle édition, illustrée de 24 gravures sur bois d'après K. Girardet; 2 volumes.

CHARLES IER ET OLIVIER CROMWELL, par M. Todièr; 1 volume.

COIN DU FEU DU PASTEUR (LE), par Mme la comtesse de Veulle; 1 volume.

CONQUÊTE DE CONSTANTINOPLE PAR LES LATINS (HISTOIRE DE LA), par M. Baptiste Pouljoulat; 1 volume.

DEVOUEMENT FRATERNEL (LE), Épisode du siège de Saragossa, par Mme Woillez; 1 volume.

EDMA ET MARGUERITE, ou les Ruines de Châtillon d'Azergues, par Mme Woillez; 1 volume.

FAMILLE DORIVAL (LA), ou l'Influence du bon Exemple, par Th. Ménard; 1 volume.

JEUNE MARIN (LE), ou l'Éducation maternelle, par Mme Claire Guernante; 1 volume.

NOUVEAUX SOUVENIRS D'UNE MÈRE DE FAMILLE, par Mme Woillez; 1 volume.

PIERRE LE GRAND, par M. Dubois, professeur de l'Université.

RÉCITS ET SOUVENIRS D'UN VOYAGE EN ORIENT, par Baptiste Pouljoulat; 1 volume.

RÉCITS TIRES DE L'ANCIEN TESTAMENT, à l'usage des enfants, par Mme la comtesse de Broglie; 1 volume illustré, 25 gravures sur bois.

ROBINSON SUISSE, ou Histoire d'une famille suisse naufragée; édition illustrée, 24 gravures sur bois d'après Girardet; 2 volumes.

TEBALDO, ou le Triomphe de la Charité, par Mme de la Rochère; 1 volume illustré par K. Girardet, 4 vignettes sur acier, 24 gravures sur bois.

UNE PREMIÈRE ANNÉE DANS LE MONDE, Journal d'une élève des Dames du Sacre-Cœur, publié par l'abbé Th. B\*\*\*; 1 volume.

VEILLÉES DE LOYVROIR (LES), par Mme Woillez; 1 volume.

BIBLIOTHEQUE ILLUSTRÉE DE LA JEUNESSE.

RELIEUR—Percaline gaufrée, riche bonneton moiré, tranche dorée.

MAGNIFIQUES VOLUMES GRAND IN-8

RELIEUR—Percaline gaufrée, riche bonneton moiré, tranche dorée.

HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, par M. Pouljoulat; deux portraits et huit gravures sur acier d'après H. Bellangé.

L'INGÉNIEUX CHEVALIER DON QUICHOTTE DE LA MANCHE, traduction nouvelle.—Illustrations par Grandville; vingt-quatre vignettes sur bois, huit gravures sur acier.

ROME, Souvenirs religieux, historiques, artistiques, de l'expédition française en 1849 et 1850, par Mme la Comtesse de la Rochère; huit gravures sur acier d'après K. Girardet et Français.

LES PLUS BELLES ÉGLISES DU MONDE NOTICES HISTORIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES SUR LES TEMPLES LES PLUS CÉLÈBRES DE LA CHRÉTIENTÉ, PAR M. L'ABBÉ J.-J. BOURASSÉ.

ILLUSTRATIONS PAR K. GIRARDET.

Trente-quatre belles gravures sur bois hors texte.

AME (L') PIÈCE AVEC DIEU, par l'abbé C. J. Bussion. Deuxième édition, revue et augmentée; 1 vol. in-18.

AMOUR DE LA DIVINE SAGESSE. Opuscule du vénérable serviteur de Dieu, Louis-Marie Grignon de Montford, instituteur de la compagnie de Marie et de la Congrégation de la Sagesse; 1 vol. in-18.

ANGÉLIQUE, ou le Modèle des épouses chrétiennes; par J. Bécous. Deuxième édition, 1 vol. in-18.

ANNA ET MARIA, ou deux Chemins dans la Vie; par Audré le Conteur; 1 vol. in-12.

ANNÉE (NOUVELLE) APOSTOLIQUE, ou Instruction familière pour les Dimanches et les Fêtes de l'année. Quatrième édition, 1 vol. in-12.

ASENAN DU CATHOLIQUE, ou Preuves philosophiques du Catholicisme, suivies de Réponses aux principales objections des hérétiques; par l'abbé P. A. Rignault; 2 vol. in-8.

BIBLE (LA) DE L'ENFANCE, ou Histoire abrégée de l'Ancien et du Nouveau-Testament, racontée aux enfants de huit à onze ans; par l'abbé Martin de Noireau, curé de Saint-Louis-d'Antin. Édition classique, autorisée par le Conseil de l'Université; 1 vol. in-12.

BIBLE (SAINT), traduction nouvelle, par M. de Genoude. Édition d'aujourd'hui, 1 vol. in-18.

BLANCHE DE BOURBON, ou Reine et Martyre. Chronique du quatorzième siècle. 2e édition, 1 vol. in-12.

CATÉCHISME DU SENS COMMUN et de la Philosophie catholique, par M. l'abbé Rohrbacher, auteur de l'histoire Universelle de l'Église catholique. Quatrième édition, corrigée et complétée, in-12.

CATÉCHISME DE PERSÉVÉRANCE, ou exposé historique, dogmatique, moral et liturgique de la Religion, depuis l'origine du monde jusqu'à nos jours; par Mgr. J. Guigne, protonotaire apostolique, docteur en théologie, etc., etc.; 7e édition, 8 vol. in-8.

CATÉCHISME (ABRÉGÉ) DE PERSÉVÉRANCE, ou exposé historique, dogmatique, moral et liturgique de la Religion, depuis l'origine du monde jusqu'à nos jours; par Mgr. J. Guigne, protonotaire apostolique, 13e édition, 1 vol. in-18.

CHRISTIANISME (LE) AU THIBET, EN TARTARIE ET EN CHINE, par M. l'abbé Hue, ancien missionnaire apostolique, auteur des Souvenirs d'un voyage en Tartarie et au Thibet, et de l'Empire Chinois; 1 vol. in-8.

CONSOLATION (LA) DU CHRÉTIEN À SA DERNIÈRE HEURE, ou Recueil de morts édifiantes; par M. B. d'Exauvillez, 4e édition, 1 vol. in-18.

DÉLICES DES AMES PIÉUSES, ou Recueil de prières sur différents sujets et particulièrement sur les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, deux forts vol. in-18.

DESTINÉE (LA) DE L'HOMME, ou du mal, de l'épreuve et de la stabilité future, par L. Moreau, traducteur des Confessions de Saint-Augustin et de la Cité de Dieu; 1 vol. in-12.

EMPIRE (L') CHINOIS, suite aux Souvenirs d'un Voyage dans la Tartarie et le Thibet; par M. Hue, ancien missionnaire apostolique en Chine; 2 vol. in-12, imprimés à l'Imprimerie Impériale, avec une carte. Cet ouvrage a été couronné par l'Académie Française dans sa séance du 30 août 1855.

GRAMMAIRE FRANÇAISE (Premiers éléments de) à l'usage des petits enfants des deux sexes; par Emile Personneux, ancien élève de l'École normale supérieure, professeur au lycée Napoléon; in-12.

GUIDE (LE) DU CŒUR dans les Pratiques de la Piété chrétienne; traduit de Fitz-oe par l'abbé Eudes, du clergé de Paris; 1 vol. in-18.

HISTOIRE DE BOSSUET, ÉVÊQUE DE MEAUX, composée sur les manuscrits originaux; par le cardinal de Beausset, pair de France, membre de l'Académie Française; 3 vol. in-12.

HORLOGE DE LA PASSION, ou Réflexions et affections sur les souffrances de Jésus-Christ; par S. Lignier; traduit de l'Italien par Mgr. J. Guigne, 1 vol. in-18.

IMITATION (L) DE JÉSUS-CHRIST; traduite par le P. Lallemant. Édition diamant, revue et corrigée avec le plus grand soin, 1 vol. in-48.

IMITATION (L) DE JÉSUS-CHRIST; traduite en français par le P. Lallemant, de la Compagnie de Jésus; 1 vol. in-64, édition miniature. (Reprises de fin de siècle et à tous prix pour ce charmant petit volume.)

INSTRUCTIONS ET CONSEILS AUX FILLES DE SERVICE et à tous les Domestiques en général; par l'abbé C. J. Bussion, 1 vol. in-12.

L'ŒUVRE se divise en six parties: La première montre quelle idée les personnes de service doivent concevoir de leur état; La seconde, quels sont leurs devoirs envers Dieu; La troisième, quels sont leurs devoirs à l'égard de leurs maîtres; La quatrième, quels sont leurs devoirs à l'égard des autres domestiques; La cinquième, quels sont leurs devoirs envers elles-mêmes; La sixième leur offre quelques conseils pour se conduire sagement dans certaines circonstances particulières.

Les devoirs des maîtres sont indiqués occasionnellement dans toutes les parties de l'ouvrage.

JARDIN (Le petit) DES ROSES ET LA VALLEE DES LIS; opuscule du B. Thomas A. Kempis; traduit du latin par G. Orsier de Lamagne; 1 vol. petit in-18.

JÉSUS RÉVÉLÉ À L'ENFANCE ET À LA JEUNESSE; par M. l'abbé Lagrange; 1 vol. in-12, orné de dix belles gravures sur acier, vignettes.

JOURNAL D'UN MISSIONNAIRE au Texas et au Mexique, par l'abbé Domenech; 1 vol. in-8, avec carte.

JUMELLES (Les deux); par Madeleine Desvres, auteur de Blanche de Bourbon; 1 vol. in-12.

LIVRE DE MARIE, MÈRE DE DIEU, ou la Vie de la très-sainte Vierge, suivie de Prières, de Méditations et de Pratiques de piété en son honneur; par l'abbé Oufroy-Moncaudin; 1 vol. in-18.

LYRE SAINTE DE LA JEUNESSE CHRÉTIENNE, ou petit Recueil de Cantiques à l'usage des pensions et autres maisons d'éducation, avec les airs notés en musique; 6e édition, revue, corrigée et beaucoup augmentée; par l'auteur; 1 vol. petit in-18.

MADÉLINE, histoire chrétienne. Ouvrage couronné par l'Académie Française; 1 vol. in-12.

À titre de ce livre, on a ajouté les mots Histoire Chrétienne, pour que le lecteur sache bien à l'avance qu'il n'aura pas un roman. On ne trouvera dans cet ouvrage que la vérité.

MANUEL DES CONFESSEURS, composé: 1.° Du précepte sacré par l'administration charitable et discrète d'un sacrement de pénitence; 2.° De la pratique des Confesseurs, par Saint-Liguier; 3.° Des Avertissements aux Confesseurs, et du Traité de la Confession générale, du bienheureux Léonard de Port-Maurice; 4.° Des Instructions de Saint-Charles aux Confesseurs; 5.° Des avis de Saint-François de Sales aux Confesseurs; 6.° Des conseils de Saint-Philippe de Néri; 7.° Des avis de Saint-François-Xavier aux Confesseurs; par Mgr. Guigne, protonotaire apostolique. Ouvrage adopté par plusieurs archevêques et évêques; 7e édition, 1 vol. in-8.

MANUEL DE PHILOSOPHIE, ou éléments historiques et théoriques de Philosophie chrétienne; par l'abbé Doléat; 1 vol. in-8.

MANUEL DU PIÈCE ÉCOLE, ou Recueil de Réflexions, Prières et Pratiques de piété, à l'usage de la jeunesse chrétienne, publié sous les auspices de Monseigneur l'Évêque d'Angers.

MANUEL DE LA PIÈCE PENSIONNAIRE, ou Recueil de Réflexions, Prières et Pratiques de piété, à l'usage de la jeunesse chrétienne, publié sous les auspices de Monseigneur l'Évêque d'Angers.

MARIE, Reine et Mère des Saints; par l'abbé J. B. Guyard, vicaire général de Montauban; in-12.

MARIE DE KERVON, ou les Fruits de l'Éducation; par Madeleine Desvres; 1 vol. in-12.

MÉDITATIONS ECCLÉSIASTIQUES (des) des fêtes et exemples qui se lisent à la Messe tous les jours et les principales Fêtes de l'année; par Chevassu, curé du diocèse de Saint-Claude. Nouvelle édition, revue et corrigée avec soin; 3 vol. in-8.

MIRROIR DE CLERGE, Nouvelle édition, revue et augmentée des principaux devoirs du prêtre, en forme d'examen; 1 vol. in-8.

MOIS (LE) DE MARIE, à l'usage des Séminaires et du clergé; 6e édition, revue par l'auteur; 1 vol. in-32.

ONGUENT CONTRE LA MORSURE DE LA VIPÈRE NOIRE, composé par le docteur Évariste de Gypsoville, ancien chirurgien-major de la vieille garde, médecin consultant du roi de Lahore, etc.; 1 vol. grand in-32.

OU ALLONS-NOUS? Coup d'œil sur les tendances de l'époque actuelle; par Mgr. J. Guigne; 1 vol. in-8.

PARFAIT (LE) DOMESTIQUE, ou les Aventures de Jamin; par M. B. d'Exauvillez; 2e édition, 1 vol. in-18.

PIÈRE AGUSTIN (LE), évêque de la Grande-Chartreuse; par l'abbé Juyat; in-18.

PIÈRE (LA) DE TOUCHÉ des nouvelles doctrines; par M. B. d'Exauvillez; 1 vol. in-12.

RAISON (LA) PHILOSOPHIQUE ET LA RAISON CATHOLIQUE, Conférences et Sermons prêchés à Paris par le R. P. Ventura de Roulla; tome 1er, 1 vol. in-8.

Le même ouvrage, suite: Conférences sur la Création, prononcées à Paris pendant le Carême de 1852. Tome II, 1 vol. in-8.

Le même ouvrage, suite: Conférences prêchées à Paris dans l'année 1854, augmentées et accompagnées de Remarques et de Notes. Tome III, 1 vol. in-8.

Ce volume traite: de la Confession, des harmonies de l'Eucharistie et de l'Éternité des peines.

RECUEIL DE SERMONS pour le mois de mai, sur les prérogatives de la Sainte-Vierge. Ouvrage approuvé par Mgr. l'Archevêque de Malines; in-8.

SERMONS (Petits), ou explication simple et familière du Symbole des apôtres, de l'Ordonnancement de la Salutation angélique, des Commandements de Dieu et de l'Église, des Sacraments et des Péchés capitaux; par A. J. Thomas, chanoine pénitencier de la cathédrale de Liège. Avec approbation, 6e édition, revue et augmentée d'un Sermon sur la Grâce, par M. l'abbé Rohrbacher, auteur de l'histoire Universelle de l'Église, et de projets de Sermons sur les principales fêtes de l'année; 1 vol. in-8.

SERVITEUR (LE) DE MARIE, ou Manuel pratique des dévotions les plus usitées en l'honneur de la Mère de Dieu; par T. Vassel, avec approbation de Monseigneur l'Archevêque de Paris; 1 vol. in-18 de 800 pages.

Cet ouvrage offre un triple avantage; c'est d'abord un recueil de prières à la Sainte-Vierge; nous ajoutons même le meilleur des recueils de prières, car toutes celles qu'il contient sont empruntées à la liturgie, et les prières liturgiques s'inscrivent sur les autels. C'est ensuite un traité sur la Sainte-Vierge, car, en expliquant les fêtes que l'Église lui a consacrées, l'auteur a l'occasion de parler de tout ce qui fait l'objet d'un traité spécial. De plus, le volume renferme une sorte de Mois de Marie, c'est-à-dire des Méditations en forme d'entretiens pour tous les jours du mois de Mai. Enfin on y trouve de notices courtes, mais intéressantes, sur les sanctuaires les plus vénérés élevés à la gloire de la Sainte-Vierge.

SOIRÉE (UNE) EN FAMILLE, par Madame la Princesse de Craon; 1 vol. in-12.

SORÈRES (LES) VILLAGEOISES, ou Mélanges d'histoires et de conversations sur les principaux points de la morale chrétienne; par M. de Xauvillez; 5e édition, 2 vol. in-18.

SOUVENIRS D'UN VOYAGE dans la Tartarie, le Thibet et la Chine pendant les années 1844, 1845 et 1846; par M. Hue, ancien missionnaire apostolique; 3e édition, 2 vol. in-12.

TROIS ROME (LES), ou Journal d'un Voyage en Italie, accompagné: 1.° d'un Plan de Rome ancienne et moderne; 2.° d'un Plan de Rome contemporaine ou des Catacombes; par Mgr. Guigne, protonotaire apostolique, auteur de la Cathédrale de Persévérance, du Manuel des Confesseurs, etc.; 4 vol. in-12.

VIE (LE) ROUGEUR DES SOCIÉTÉS MODERNES, ou le Paganisme dans l'éducation; par Mgr. J. Guigne, protonotaire apostolique; 1 vol. in-8.

VIES DES SAINTS, pour tous les jours de l'année, à l'usage du clergé et du peuple fidèle; par l'abbé Rohrbacher, auteur de l'histoire Universelle de l'Église Catholique; 3 vol. in-8.

Les Vies des Saints présentent réunis le merveilleux qui s'attache à la vérité qui brûle, l'exemple qui console et encourage. C'est une nourriture saine et vivifiante que l'habitude rend agréable, au point

de dégoûter peu à peu, non seulement des livres maussades ou dangereux, mais encore de ces compositions frivoles dont le fréquent usage, en adoucisant dans les âmes le sens chrétien, les rend moins fermes dans leurs jugements, moins généreuses dans leurs affections, moins énergiques dans leurs vœux pour rapport aux maximes de l'Évangile.

Ainsi les personnes pieuses savent-elles l'utilité qu'elles peuvent en retirer. Nous leur dirons seulement quelques lignes d'appréciation avec d'autant plus de facilité leurs délices de ce genre de lecture, que M. l'abbé Rohrbacher étant très-obsorbé de réflexions et de recherches sur les longues et longues années, elles auront plus de liberté de suivre leur attrait particulier dans le choix des conséquences et des applications pratiques qu'elles croiront leur mieux convenir.

MM. les Ecclésiastiques trouveront, de leur côté, dans cet ouvrage, une précieuse ressource pour ajouter à l'intérêt et à l'autorité de leur enseignement; au fond de la doctrine, ils pourront joindre constamment l'intérêt des faits et l'autorité de l'exemple.

VOCATION (LA), ou Instructions propres à diriger une âme dans le choix d'un état. Dédie à l'Œuvre de la jeunesse; par Amédée Vignolo, prêtre du diocèse de Marseille; 1 vol. in-12.

GRAND JOUR DE LA VIE, (Le) Manuel pratique d'un enfant pour la retraite, la veille, le jour et le lendemain de la première communion, par L. E. Beney, curé-doyen de Lierans (Côte-d'Or); 1 vol. grand in-12.

GUIDE DES AMES PIÉUSES aux Séminaires de Marie, ou Manuel de piété pour les pêcheurs revenus à Dieu, qui désirent s'unir à elle; par J. M. R. Vignony, curé d'Aras; nouvelle édition considérablement augmentée; 1 gros volume in-18.

THÉOLOGIE DE SAINT THOMAS (LA) ou la somme théologique mise en français et appropriée aux temps actuels par l'abbé George Malé, ouvrage approuvé par Mgr. l'Archevêque de Paris; 2 vol. in-8.

SCIENCE ET LA FOI (LA) ou Éléments nouveaux de la logique appliquée aux sciences de la littérature, aux arts et à la religion; traduction de la vérité religieuse; par M. Besse des Lattes; 1 vol. in-8.

SUMMA DE LA LOGIQUE, ou Éléments nouveaux de la logique appliquée aux sciences de la littérature, aux arts et à la religion; traduction de la vérité religieuse; par M. Besse des Lattes; 1 vol. in-8.

DIRECTION POUR LA CONSCIENCE D'UNE JEUNE PERSONNE PENDANT SON ÉDUCATION, par M. l'abbé Herbet; 1 vol. in-12.

CONSEILS À UNE JEUNE FILLE sur les devoirs à remplir dans le monde comme mademoiselle de maison, par Mme la comtesse Drohojowska, née Nymou de Lattreche, auteur de l'histoire des colonies françaises, et directrice du journal L'ami des Jeunes Filles; 1 vol. in-12.

SONNETS, ou Recueil de poésies nouvelles, par M. l'abbé Herbet; 1 vol. in-12.

ÉDUCATION DES JEUNES FILLES, et de l'influence possible des femmes, par le même auteur; 1 vol. in-12.

Extrait d'une lettre adressée à l'auteur par Mgr. l'Évêque de Rodez.

Madame la Comtesse,

J'ai lu avec tout intérêt qu'il m'importait, les volumes ouvrages que vous avez publiés sur l'éducation et le mariage, et j'ai été très touché de voir que vous n'avez pas craint de vous adresser à moi, et de m'offrir un ouvrage qui me sera si utile.

C'est un ouvrage qui me sera si utile, et que je ne puis que vous en remercier de tout cœur, et de vous offrir un ouvrage qui me sera si utile.

Je vous prie de croire, Madame, que je suis avec toute la reconnaissance possible, votre dévoué et fidèle serviteur.

M. D. AUGUSTE, Archevêque de Paris.

MANUEL DES ENFANTS DE MARIE, ou méditations catholiques sur les principaux devoirs de la vie chrétienne, collection d'ouvrages, par l'abbé Marius Aubert, chanoine prêtre-curé; Québec, 2 août 1858.

ART (L') d'acquiescer en rien des choses fort vaines, par Polichinelle, séparé de Platon pour cause d'incompatibilité; grand in-18.

CHAÎNE (LA) de Vérités, exposition philosophique et politique des fondements de la religion, par M. l'abbé Forchon, docteur en médecine de la Faculté de Paris, médecin à la Salpêtrière, ci-devant à St. Pélagie; in-12.

Pour répondre aux besoins de notre époque et faire de la religion un enseignement qui saisisse les esprits, nous avons écrit ces ouvrages, qui traitent de cette matière, conduisant le lecteur des vérités les plus communes aux vérités les plus hautes. Il part des phénomènes physiques pour aller aux vérités morales et de celles-ci aux vérités de l'athéisme. Le dogme de la chute, si étrangement attaqué de nos jours par ceux qui auraient dû la défendre, s'y trouve établi sur les faits de la science, de l'histoire et sur les principes de la raison. De sorte que ceux qui ont besoin d'enseigner la religion trouveront dans la chaîne des vérités une méthode neuve pour l'exposer sur ses véritables fondements.

CONSEILS d'une mère à sa fille pour l'année de sa première communion, appropriés aux années qui suivent; par M. l'abbé F. de Lays; in-18.

Les mœurs chrétiennes trouveront dans ce petit livre un écho pur et fidèle de leurs propres sentiments, de leurs propres conseils; il les soulagera dans leur tâche. Il ne plaira pas moins aux jeunes enfants par la forme du dialogue qui l'anime, ainsi que par les détails et les petites scènes d'intérieur qui y répandent, avec la variété, la vie et le parfum de la famille. (Gazette de France.)